

LABARRE (DE) (*Antoine-Charles*), Officier de la Force Publique et Chef de secteur de 1^{re} classe (Limbourg, province de Liège, 29.10.1879 — Likati, 30.6.1911). Fils de Jacques-Joseph-Édouard et de Charpentier, Marie.

Entré à l'École militaire le 5 janvier 1898, après avoir terminé ses études secondaires, De Labarre était nommé sous-lieutenant le 19 décembre 1900 et versé au 4^{me} régiment de ligne. En 1904, il sollicite l'autorisation de servir au Congo et le 19 janvier 1905, il signe un engagement à la Force Publique. Nommé lieutenant, à la date du 19 décembre 1904, il s'embarque à Anvers à bord du vapeur *Philippeville* qui le dépose à Boma le 10 février. Dès le lendemain, il est désigné pour l'Enclave de Lado et quitte Boma le 14 à destination de Dungu. A Dungu, le 15 mai, il est adjoint au capitaine Olaerts, envoyé en détachement dans l'enclave. C'est encore la période de difficultés entre l'É. I. C. et l'Angleterre au sujet de l'occupation du Bahr-el-Ghazal et le rôle du personnel de l'État dans cette partie du pays est souvent malaisé et très délicat. Le 8 octobre 1905, De Labarre est désigné pour commander la station d'Yei. En avril suivant, il est nommé chef de poste à Mont-Wati. Promu chef de secteur de 1^{re} classe le 28 janvier 1907, il se voit confier le commandement du poste de Lado, où il séjourne jusqu'en octobre. Il descend alors à Boma et s'embarque le 7 janvier 1908 à bord du *Bruxellesville* qui rentre à Anvers le 26.

Le même vapeur l'emporte de nouveau vers le continent africain le 13 août suivant. A son arrivée à Boma, le 2 septembre, il est désigné pour le district de l'Uele où il va exercer successivement le commandement des secteurs Centre, Ouest et Est. A l'expiration de son deuxième terme de service, il se rendait à Boma où il allait s'embarquer pour revenir passer un congé en Belgique lorsqu'il se noya accidentellement à Likati le 30 juin 1911.

La deuxième raie de l'Étoile de Service venait de lui être décernée quelques jours auparavant.

15 mai 1953.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 5015. — *La Tribune congolaise*, 18 août 1911, p. 1 ; 14 octobre 1911, p. 1.